

# TRAVAILLER EN INTÉRIM EN COLLECTIVITÉ

Exercer des missions d'intérim en collectivité, vous y avez pensé ? C'est le moment de tenter l'expérience.

Vous êtes en recherche d'emploi, de nouvelles opportunités, en reconversion, en disponibilité, lauréat d'un concours ?

Vous avez envie de mettre vos compétences au service de l'intérêt général ?

Alors, sans hésitation, rejoignez le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine (CDG 35) !

## L'intérim : quels domaines d'activités ?



#### **Administratif**

Agent d'accueil et de service à la population, Gestionnaire (Ressources Humaines/Finances/ Urbanisme/Marchés publics/Juridique), Responsable de services, Directeur Général...



#### **Restauration collective**

Aide de cuisine, Agent de service, Cuisinier, Chef cuisinier...



#### **Technique/Environnement**

Agent de maintenance (bâtiment/voirie/ espaces verts), Agent de déchèterie, Technicien (bâtiment/eau/énergie/ développement durable), Responsable (service technique/déchèterie)...



#### **Culture / Patrimoine**

Agent, Responsable de médiathèque, école de musique...



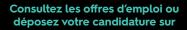
# **Enfance / Jeunesse / Sport**

ATSEM, Agent périscolaire, Animateur,
Coordinateur Enfance-Jeunesse,
Éducateur de jeunes enfants...



#### Santé / Social

Aide à domicile, Auxiliaire de soins, Conseiller emploi-formation...





### L'intérim : quel intérêt ?

- Connaître et tester les multiples structures territoriales: communes, département, région, communautés de communes, établissements publics (SMICTOM, CCAS...).
- Intervenir sur des territoires de proximité, proches de votre domicile.
- Apprendre les pratiques territoriales et développer un réseau par des rencontres professionnelles.
- Acquérir une forte expérience professionnelle par la variété des missions et les lieux d'affectation.
- Travailler directement en collectivités sans concours.
- Bénéficier d'un employeur unique : le CDG 35 vous propose un suivi de vos missions, l'accès à des formations, un accompagnement individualisé.
- **Profiter d'un tremplin vers un emploi durable** en collectivité : vos expériences acquises au fil des missions enrichissent votre CV, plus attractif pour postuler.



Près de 400 agents travaillent pour le service intérim et plus de 95 % des personnes formées par le CDG 35 aux métiers territoriaux sont recrutées en collectivité après leurs missions intérim.

## L'intérim : quels profils ?

Les pré-requis pour intégrer le service :

- Diplôme, expérience ou stage en lien avec le domaine d'intervention.
- Mobilité géographique (indemnités de déplacement).
- Disponibilité et capacités d'adaptation.

### L'intérim : l'accès aux formations métiers

Besoin de vous former pour accéder à certains métiers spécifiques ? Plusieurs options possibles :

- Préparation aux missions administratives ou techniques des collectivités : Prémicol, Chargé de maintenance technique polyvalent, Assistant Ressources Humaines, Instructeur Droits des Sols...
- Licence professionnelle parcours administratif ou technique.

